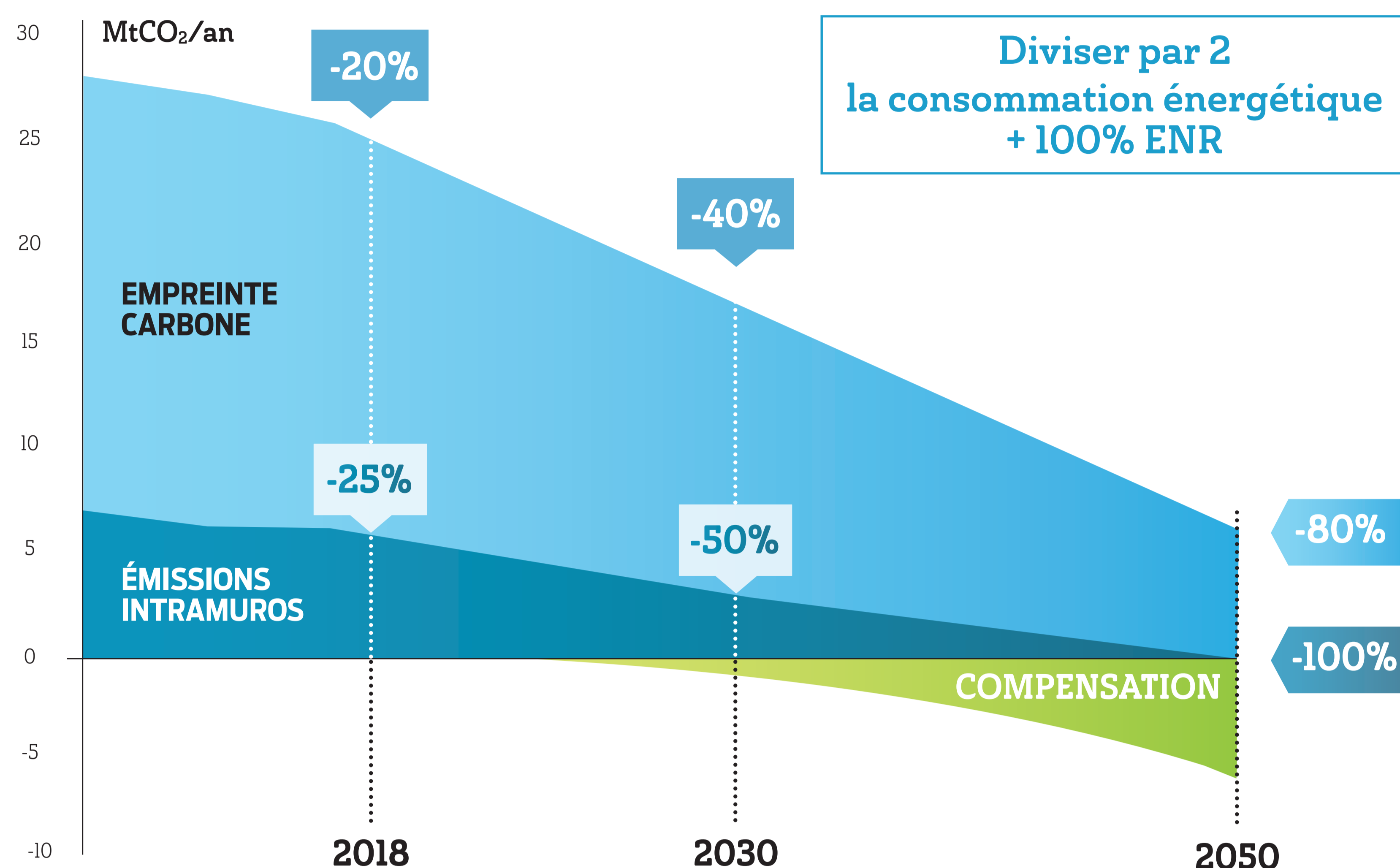


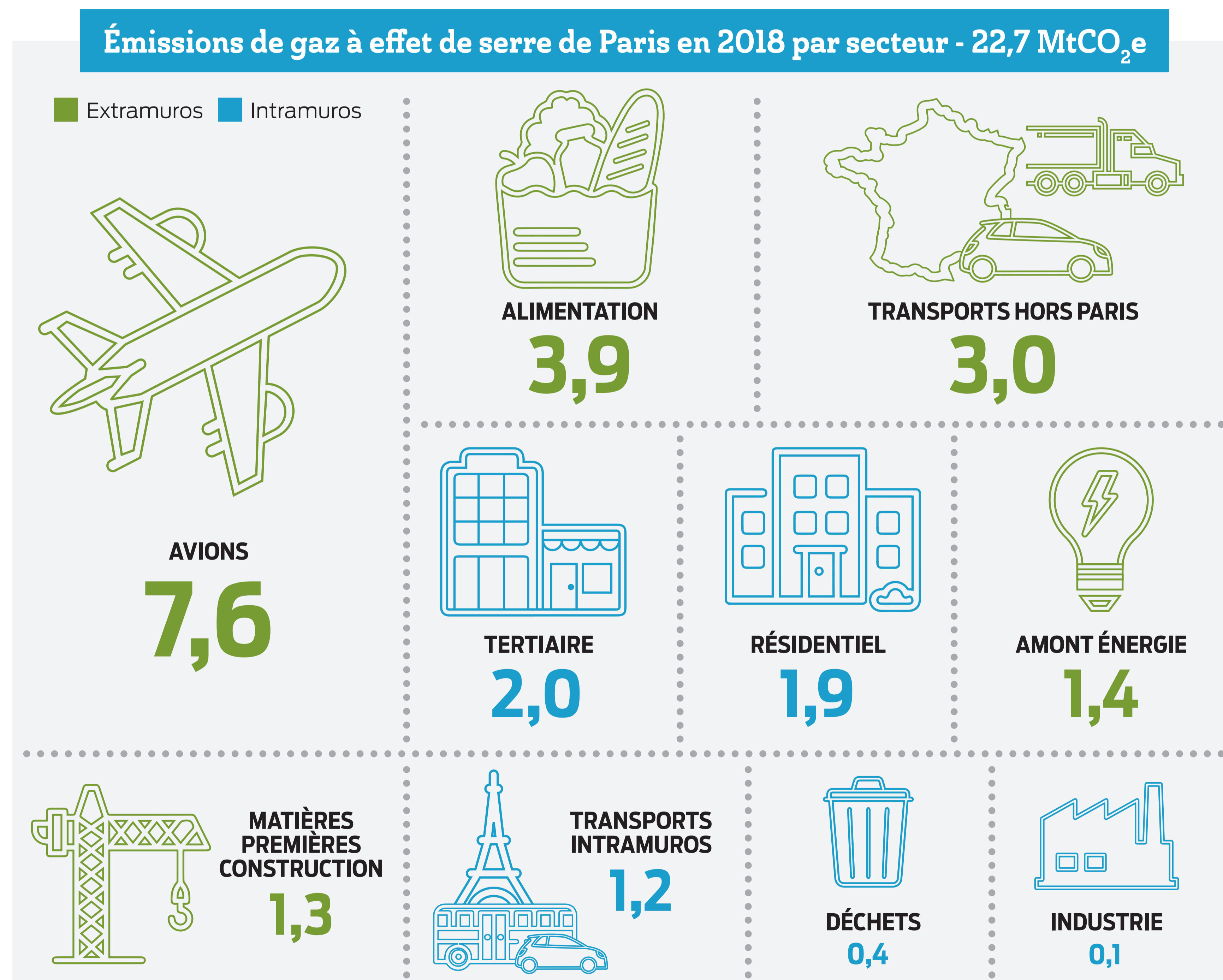
PLAN CLIMAT DE PARIS

LA TRAJECTOIRE DE NEUTRALITÉ CARBONE

La neutralité carbone constitue l'un des objectifs fondamentaux de l'Accord de Paris. Elle consiste à atteindre zéro émission nette de gaz à effet de serre (GES). Il s'agit donc d'arriver d'ici 2050 à un équilibre entre la capacité d'absorption naturelle des GES par notre écosystème et les émissions incompressibles issues des activités humaines. L'atteinte de la neutralité carbone nous concerne tous et toutes. C'est une co-responsabilité entre les pouvoirs publics, les acteurs économiques et les citoyens.



L'EMPREINTE CARBONE



BILAN EN CHIFFRES



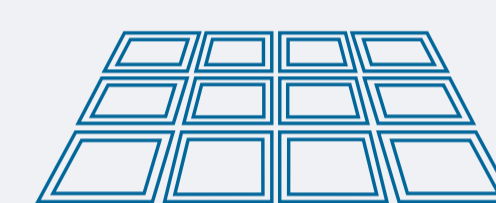
+ DE 1000 km
DE PISTES CYCLABLES



23% DU TERRITOIRE
PARISIEN VÉGÉTALISÉ



85% D'ALIMENTATION
DURABLE DANS LES CRÈCHES



76 500 m²
DE PANNEAUX
SOLAIRES INSTALLÉS



66 477

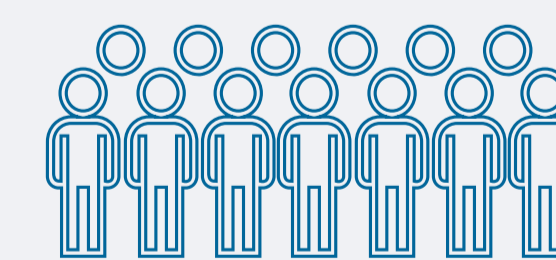
EMPLOIS CRÉÉS
DANS LE SECTEUR DE
L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



300 ÉCOLES
& **65 624 LOGEMENTS**
RÉNOVÉS OU EN COURS
DE RÉNOVATION



922
ÎLOTS DE FRAÎCHEUR



26 375
VOLONTAIRES DU CLIMAT



ici, demain!
ensemble pour le climat